

POLITIQUE DE SECURITE ET DE SÛRETE

MAN-GEN-0000-PHI-0003

La politique de sécurité et de sûreté de la société DIETSMANN a pour objectif de réduire les risques et de créer un environnement de travail sûr et sécurisé en appliquant des mesures de prévention et d'amélioration de la protection de ses employés et de ses biens matériels.

Dietsmann prend les engagements suivants :

Dans le domaine de la sécurité:

- Atteindre un objectif de zéro accident sur l'ensemble des activités de l'entreprise ;
- Promouvoir une culture sécurité au sein de laquelle chacun contribue à son amélioration continue et dans laquelle le management est comptable de la performance;
- Communiquer directement et ouvertement avec tous les employés et les autres membres du personnel impliqués dans les activités de Dietsmann, en proposant des conseils et en encourageant le recours à de meilleures pratiques pour les opérations menées sur les sites;
- Établir des plans et des procédures d'intervention qui permettront de répondre rapidement et efficacement aux différents types d'accidents pouvant survenir. Ces plans et ces procédures sont mis à jour lors des exercices organisés régulièrement;
- Promouvoir les retours d'information concernant les accidents, notamment ceux relatifs aux presque-incidents, afin de mettre en évidence les risques (potentiels) et leurs conséquences;
- S'assurer que tous les employés reçoivent régulièrement la formation nécessaire afin de pouvoir accomplir leurs tâches sans risque.

Dans le domaine de la sûreté:

- Effectuer toutes les opérations de sûreté en totale conformité avec les normes nationales et internationales, et dans le respect des principes des droits de l'homme ;
- Mettre en œuvre des programmes spécialisés pour que les employés de l'ensemble des sites dans le monde bénéficient du meilleur niveau de sûreté ;
- Sensibiliser le personnel et promouvoir la sûreté pour l'ensemble des employés, à tous les niveaux de la hiérarchie.

Dans les deux domaines:

- En cas de situation de crise, mettre en place une équipe de gestion de crise centralisée, afin de mettre en œuvre le plan de gestion de crise ;
- Veiller à ce que les politiques et les pratiques de sécurité et de sûreté des sous-traitants soient équivalentes à celles suivies par DIETSMANN ;
- Garantir la conformité totale avec les exigences légales et les demandes des clients
- Établir et appliquer des processus de gestion des risques conformes aux normes internationales applicables dans les secteurs d'activités concernés ;
- Procéder régulièrement à des audits spécifiques dans le but d'évaluer ses performances de sécurité, de contrôler son système de sûreté et définir les ressources nécessaires pour une amélioration continue du système de management.

Cette politique est communiquée et est applicable à tous les employés et contracteurs travaillant pour le compte de Dietsmann.

Cesare Caneyese
Président Directeur Général


Octobre 2022